

**Discours de Pascale Gruny, député européen, sur l'avenir du FSE - 24
juin 2010 - Commission européenne**

Mesdames, Messieurs, bonjour.

Je voudrais commencer par adresser mes remerciements à M. Verrue et à M. Bender de la Commission européenne pour leur invitation et le soutien qu'ils m'ont apporté.

Alors, tout d'abord quelques mots pour me présenter.

J'exerce actuellement mon premier mandat en tant que député européen. Je suis entre autre membre de la commission emploi et affaires sociales et depuis février dernier je suis présidente du groupe de travail FSE du Parlement européen et j'ai également été nommée rapporteur permanent sur le FSE au sein de ma commission parlementaire.

Quelle est la vocation de ce groupe de travail que je préside?

Impliquer les députés dans la réflexion sur l'avenir du FSE. Le Parlement européen doit être **un acteur actif et incontournable** de la réforme et pour cela nous avons besoin d'augmenter et renforcer nos connaissances sur le sujet.

Consciente des enjeux et compte tenu de mes nouvelles responsabilités, je multiplie mes rencontres avec les acteurs de terrain. Et je vous avoue que nul besoin d'être un expert pour se rendre vite compte des points sensibles: difficulté de mise en œuvre, charge administratives, insécurité juridique quant à l'obtention de fonds, programme opérationnel parfois peu flexible, etc.

Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux même, au mois de juin les paiements engagés par la Commission européenne pour les 27 Etats membres dépassent à peine 15% de la somme globale allouée. Cette situation, et encore plus à l'heure de la crise économique que nous traversons, ne peut être justifiée. Et nous sommes quand même à la moitié de la période de programmation!

Aujourd'hui le Parlement européen a de nouveaux pouvoirs en ce qui concerne les Fonds Structurels. En effet les perspectives financières seront désormais juridiquement contraignantes et incluses dans un règlement suite à la mise en œuvre du Traité de Lisbonne. .

Le Parlement européen prendra en conséquence ses responsabilités et sera **un acteur actif et innovant** dans la réforme du FSE. Pour cela je souhaite avoir des garanties sur la manière dont la Commission européenne impliquera le Parlement. Il est essentiel que nous travaillions main dans la main sur cette question qui se trouve au cœur de la politique sociale de l'Union Européenne.

Ce Fonds sera aussi très sollicité dans le cadre de la Stratégie dite 2020 dont le volet social prend une place centrale. Je m'en réjouis par avance. **Mais attention** notre objectif principal est l'aide au retour à l'emploi et l'amélioration de la qualité des emploi via des formations. La vocation initiale de ce Fonds ne doit pas être disséminée de manière disproportionnée.

J'entends par là que le FSE ne peut pas résoudre tous les maux. Le FSE est-il vraiment l'instrument adéquat pour lutter contre la pauvreté? Les politiques de solidarité ne seraient-elles pas plus à même de faire cela? Le FSE peut lutter contre la pauvreté mais seulement en ramenant les gens vers l'emploi pas au -delà.

(pause)

Le FSE est encore mal connu du grand public et manque de visibilité auprès des citoyens européens. Tant de projets si porteurs aboutissent grâce l'aide de ce fonds (en témoigne l'exposition à l'extérieur de notre salle de conférence!) et contribuent au bien être des européens.

Par exemple, dans ma région lorsque je parle des projets qui ont abouti par l'intermédiaire de ce Fonds je me rends compte à quel point il ya un manque de sensibilisation du citoyen. Les gens ne savent même pas que leur projet est financé par l'Europe! Je suis convaincue que le Parlement européen, via les élus, peut aider à être un relais efficace pour donner de la visibilité en région au FSE.

Concernant le challenge que représente l'avenir du FSE, voici les éléments de ma réflexion dont j'aimerais vous faire part:

✓ **Premièrement il faut maintenir l'enveloppe du FSE, je m'oppose à toute éventualité de baisse possible.** Le FSE a une valeur ajoutée dont on ne peut se passer. Il faut garder une ligne budgétaire suffisante pour répondre

aux différentes questions sociales. Vous vous souvenez l'année dernière lors des élections européennes de la demande pressante des électeurs pour une Europe qui protège? Voilà ici un exemple concret pour répondre à leurs attentes!

Il me paraît fondamental que le FSE puisse maintenir sa capacité financière par rapport au soutien qu'il apporte aux formations et à l'apprentissage. A l'heure où la technologie se développe rapidement et que la compétitivité à l'échelle mondiale ne fait que s'accroître, il est indispensable de:

- renforcer les formations tout au long de la vie et
- d'instaurer la valorisation des acquis d'expérience de manière obligatoire partout en Europe.

Le chômage est encore trop important en Europe. Même si nous connaissons une poussée actuelle à cause de la crise, l'après-crise ne fera pas disparaître le chômage structurel. Dans mon département, l'Aisne, le chômage s'élève à 14%. Chez nous, le FSE est vraiment essentiel.

✓ **Ensuite, rappelons-le, le FSE dispose d'une double base juridique au sein du Traité de Lisbonne: Le FSE c'est avant tout un instrument en faveur du marché du travail et un instrument de cohésion.** Il est donc fondamental d'avoir un juste équilibre de la répartition de l'enveloppe du FSE.

Qu'est-ce que cela veut dire?

L'Union européenne, c'est la solidarité entre Etats, il est donc important de continuer nos efforts à l'attention des derniers entrants dans l'Union européenne. Je me souviens, beaucoup de français avaient peur de l'entrée

des pays comme l'Espagne ou le Portugal. Aujourd'hui ces pays constituent des atouts majeurs dans l'économie européenne. Cependant, et j'insiste sur ce point, la solidarité avec les nouveaux membres de l'UE ne doit pas se faire au détriment des pays de l'Europe de l'Ouest. Il est important de regarder les chiffres région par région et non Etat par Etat. On se rend alors vite compte que même dans des pays comme le Royaume-Uni ou la France il y a des régions avec un taux de chômage atteignant 15%...

✓ **Il est également important de maintenir la vocation emploi du Fonds social européen.** Nous avons largement débattu des bienfaits et de la valeur ajoutée du FSE alors ne dispersons pas cette valeur ajoutée au risque de l'affaiblir!

Je suis convaincue que le FSE doit avant tout faciliter le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Maintenir la vocation emploi du FSE c'est aussi une condition de son efficacité.

✓ **En ce qui concerne le marché de l'emploi, nous avons besoin de mieux cibler les faiblesses structurelles pour y répondre plus efficacement.** Il est important de signaler à ce stade que le marché du travail a beaucoup évolué. Pour garantir la reprise de demain, il est donc crucial d'augmenter l'adaptabilité et l'employabilité des travailleurs. Ceci ne pourra se faire qu'à travers le renforcement de la qualité des emplois et des compétences des travailleurs. En tant que rapporteur sur un texte traitant des contrats atypiques, c'est-à-dire toutes les formes de contrats autres que le

contrat à durée indéterminée, la flexicurité et la sécurisation des parcours professionnels au Parlement européen, je tenais à souligner qu'il faut cibler plus précisément les faiblesses structurelles en œuvrant en faveur de la flexicurité. J'entends par là: flexibilité du travail mais sécurisation des parcours. N'oublions pas que le CDI doit rester la norme!

Le FSE doit être un instrument phare pour accroître ce besoin d'adaptabilité et d'employabilité des travailleurs. Trop d'offres d'emploi restent non pourvues et étant donné le taux de chômage en Europe, cette situation n'est pas acceptable!

✓ **Je voudrais maintenant aborder le thème de la simplification. Il existe encore aujourd'hui un besoin de simplification du FSE.** Il faut créer un nouveau contrat de confiance entre la Commission européenne et les porteurs de projets en région. La simplification est devenue incontournable car le FSE est devenu trop complexe. Quels sont à mon sens les points les plus sensibles?

- **Le contrôle.** Le cadre réglementaire actuel a déjà amélioré la clarté des exigences relatives au système de gestion et de contrôle demandé par l'Union européenne. Néanmoins l'importance accordée aux exigences de contrôle n'est plus proportionnel. C'est-à-dire qu'aujourd'hui le contrôle porte de manière disproportionnée sur les exigences comptables des projets éligibles au FSE et non sur le contenu des projets et leur contribution aux objectifs du FSE. Ce n'est pas possible! Cette situation décourage les gestionnaires de projets et ne leur permet plus de s'occuper du contenu.

Il faut donc réfléchir à une simplification du montage des projets et à une rationalisation des contrôles. A ce titre pourquoi ne pas opérer des contrôles conjointement Union Européenne/Etats membres afin de supprimer un niveau de contrôle? Cela contribuerait également à améliorer la confiance mutuelle entre les régions et comme ils l'appellent: "Bruxelles".

Je le rappelle: le risque est d'éloigner les porteurs de projet, dissuadés de recourir au FSE en raison de sa trop grande complexité et du coût du montage des projets.

- Un autre point sensible lié à celui du contrôle est **l'audit**: ici encore il faut à tout prix améliorer la coordination des activités d'audit entre les différents acteurs. J'entends par là entre la cour des comptes européenne, la Commission, les Etats membres et les Cours de Comptes nationales.

- Enfin, et je veux aborder ce point alors même que je parle de simplification du FSE: je pense que le FSE a un grand besoin de ressources humaines qui peuvent conseiller efficacement les porteurs de projets en région. Il existe une vraie demande d'informations alors apportons une véritable offre! La simplification passera aussi par l'aide apportée au niveau local. J'en appelle ici à la responsabilité des acteurs locaux car ils ont leur rôle à jouer.

✓ **Je voudrais maintenant poser la question, plus technique mais non moins importante, du règlement européen qui doit encadrer juridiquement le FSE.** Un règlement clair et pragmatique, c'est une condition sine qua non d'un FSE efficace pendant 7 ans. 2 options sont selon moi à envisager:

- une qui consiste à sortir le FSE du règlement horizontal et général sur les Fonds - structurels;
- une qui consiste au maintien de la situation actuelle.

Nous pouvons faire un état des lieux complet de ce que sera le nouveau FSE de demain alors je pense que nous devons aussi réfléchir à ce que peuvent offrir ces deux options. Tous les éléments contribuant à améliorer la gouvernance et la cohérence du FSE doivent être explorés afin d'améliorer l'efficacité ET la visibilité de ce Fonds.

Gardons à l'esprit que le FSE doit maintenir un lien avec les Fonds structurels mais être identifié en tant que tel!

✓ **Enfin, je veux vous parler du cofinancement des projets FSE.**

Les Etats membres ne doivent pas se décharger de leurs responsabilités via l'aide de l'Union Européenne et notamment du FSE. En revanche il est vrai que certains Etats membres ne sont pas incités à l'utiliser dans la mesure où la marge qu'ils doivent financer est déjà élevée pour eux. Dans ce contexte de crise l'insuffisance des moyens nationaux destinés à cofinancer les actions du FSE constitue un réel problème. C'est pourquoi des mesures adaptées doivent être envisagées à savoir l'éventualité d'un financement à 100% pour une période déterminée mais pas sur du long terme. Il faut absolument répondre aux conséquences que la crise financière a engendré en donnant une réponse rapide et en ne laissant pas s'installer un chômage de masse à long terme.

(Conclusion - Message)

Après ces deux jours de débats je pense pouvoir dire que nous sommes tous de bonne volonté et nous souhaitons tous que le FSE contribue efficacement à ses objectifs initiaux. Le FSE doit donc garder au minimum son enveloppe budgétaire actuelle.

Ne laissons pas la complexité de ce fonds devenir une barrière infranchissable pour les citoyens! L'objectif doit rester l'emploi d'un Fonds qui a vocation à plus se faire connaître auprès de nos concitoyens. Le FSE doit permettre d'accompagner les citoyens européens jusqu'à l'emploi, le plein emploi c'est notre objectif!

Le Parlement européen représente la voix des citoyens, j'en prends acte et je prendrais mes responsabilités pour défendre le texte que nous proposera très bientôt la Commission européenne.

Je vous remercie pour votre attention.